L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 30 OCTOBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 30 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par B. M. & B. J. Montgomery, au magasin au No 100 de la rue du Canal, entre Camp et St. Charles, immense stock de marchandises sèches.

Par S. Guinault à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—petite propriété sur la rue St. Louis No 57.

SPECTACLES.

Samedi, 30 octobre 1875.

ACADÉMIE.—A midi et le soir, Baker et Farron, dans leur drame Conrad et Lizette.

Les sociétés de coopération.

La faillite d'une grande société de coopération anglaise le "Ouseburn Company" vient de fournir un argument nouveau aux adversaires de ce genre d'association. Le *London Times* voit dans cette catastrophe financière un échec sérieux pour le système. La cause de la faillite est ainsi expliquée. La compagnie était une compagnie manufacturière avec un capital limité, et elle a perdu sur 17 contrats de travail entrepris par elle, la somme de 2400 livres sterling (environ 47,000 dollars). Cette perte a été causée par une hausse survenue dans le prix des matières premières, hausse que n'avaient pas prévue les administrateurs.

La compagnie dont il s'agit n'était pas une véritable société de coopération, c'était purement et simplement une association d'ouvriers qui s'étaient faits manufacturiers, ce qui est bien différent.

L'idée de coopération dans son acception la plus étendue ne comprendrait rien moins qu'une vaste association entre les producteurs agricoles et les producteurs manufacturiers pour l'échange de leurs produits. C'est là le rêve des socialistes de tous les systèmes. C'est la seule partie du système de la libre concurrence précisément par les économistes politiques et par Proudhon lui-même. Or nous sommes loin encore de la réalisation des utopies qui ont pour base l'organisation unitaire de la société.

Mais de l'échec de certaines associations manufacturières mal à propos dénommées coopératives, il ne faut pas se hâter de conclure à l'inefficacité de toutes les sociétés de coopération.

Le vice qu'on peut signaler dans le système de la libre concurrence, c'est la multiplication excessive des intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs, qui a pour effet de grever les prédites de charges inutiles et en dehors de toute proportion avec les services rendus par les intermédiaires. Les bons sociétés coopératives d'intérêt de consommation est précisément d'obvier à cet inconvénient en faisant remplir à peu de frais la mission qui consiste à répartir les produits entre ceux qui en ont besoin; en d'autres termes la mission des détaillants.

Quand les planteurs avaient installé sur leurs habitations des magasins où leurs travailleurs pouvaient venir s'approvisionner de ce dont ils avaient besoin au prix coûtant augmenté seulement d'un léger per centage, ils avaient fait de la véritable coopération de consommation. Quand plusieurs familles s'associent pour acheter un baril de farine, de riz ou de sucre, elles font de la coopération, car chacune d'elle profite de la différence entre le prix de détail et celui du demi-gros.

Or, si les associations d'ouvriers qui veulent faire de la manufacture ou (excuter) des travaux pour le public, s'exposent à des échecs résultant de l'insuffisance de leur capital et de leur manque d'expérience administrative, les sociétés de consommation ne sont pas exposées aux mêmes causes d'insuccès. Elles doivent réussir si elles sont dirigées avec honnêteté et économie.

Ces sociétés sont plus ou moins nécessaires, suivant les conditions de la communauté où il s'agit de les créer. Là où le travail est abondant, les salaires élevés, la vie à bon marché, on n'en sentira pas la nécessité. La, au contraire, où il y a gêne et où les économies de toute nature dans les dépenses personnelles sont de rigueur, elles auront leur raison d'être et rendront de grands services.

Au moment où des essais de société coopératives se font dans notre ville, nous avons cru utile de faire ressortir la différence qui existe entre les associations de travailleurs et les sociétés de consommation. Nous trouvons relativement à ces dernières un article intéressant dans l'*Echo Universel*, de Paris; nous le reproduisons pour l'information de ceux que ce sujet intéresse.

Les bénéfices que les ouvriers retirent de la société coopérative de consommation sont de deux sortes: 1 ils jouissent d'un approvisionnement plus sain et moins coûteux; 2 ils ne peuvent recueillir un avantage matériel sans que l'acquisition de ce dernier ne serve aussi à montrer l'esprit d'économie et de prévoyance dont ils ont fait preuve. N'est-ce pas dire par là que la société a deux écueils principaux, le premier: l'absence de qualités morales de la part de l'ouvrier; le second: une inhabileté de gérance.

La société de consommation connaît ces deux écueils. Bien souvent elle s'est brisée contre eux. En 1848, après, les jours de la Révolution, un débordement d'éphémères associations se formèrent. Deux ans n'étaient pas écoulés, que la plupart avaient été détruites par la malhonnêteté et l'impéritie d'un gérant-ou le défaut de concours des ouvriers associés. L'association de consommation demande de sérieuses vertus; elle a échoué à peu près toujours, durant le temps où l'ouvrier était dans l'abaissement. Aujourd'hui, l'état de prospérité dans lequel ce genre d'association est entré, coïncide avec un réel progrès matériel et moral de la condition des classes laborieuses.

On nous pardonnera d'apporter à notre affirmation une preuve empruntée à l'exemple que la classe ouvrière anglaise donne aux jours donne à l'Europe. Un congrès de socialistes s'est récemment tenu à Chicago; or, voici ce que disait un correspondant du mouvement coopératif en Amérique: "La vérité est que le système coopératif, la seule forme rationnelle et respectable du socialisme moderne, a été essayé à Chicago, et que le résultat n'a pas répondu à l'attente des ouvriers. Toutes les sociétés coopératives, à l'exception d'une seule, ont fait faillite; et, ce qui exagère le plus les ouvriers, c'est qu'ils ne peuvent s'empêcher de voir—ce que, du reste, tout le monde en dehors des cercles socialistes avait prévu dès le commencement,—que leur échec fait 10, non pas à la concurrence écrasante du capital, mais à l'absence des qualités morales sans lesquelles aucune grande entreprise industrielle ne peut prospérer. La réunion socialiste de Chicago n'a été que la manifestation de la rage impuissante de mineurs dépourvus de la patience, de l'ordre et de l'honnêteté nécessaires pour créer une organisation viable."

La situation, il faut nous en réjouir, n'est pas le même en France. Nos ouvriers ont l'honnêteté et l'habileté intelligentes pour fonder une association dans des conditions viables, et la faire prospérer. Le nombre et l'état présent des associations de consommation, à Paris particulièrement, témoignent des qualités de nos classes laborieuses. Voici le nom des sociétés coopératives de consommation de Paris: un grand nombre d'arrondissements en possèdent une:

La Fourmi, la Collective, la Progressive, la Moissonneuse, Société du Peuple, la Famille, l'Union Fraternelle, les Equitables, l'Avenir de Plaisance, l'Avenir de Vaugirard, Société du 18e arrondissement, l'Espérance, la Fraternelle, l'Union universelle, la Famille des Fleurs, la Solidarité.

La banlieue de Paris a aussi plusieurs Sociétés coopératives de consommation: leur prospérité est plus grande que toutes celles de Paris, une seule exceptée: la Société du 18e arrondissement. Suresnes a l'Abeille suresnoise, qui compte cinq cents sociétaires environ et possède un capital de 20,000 francs; Puteaux a la Revendication de Puteaux, qui compte près de mille membres; Saint-Denis a l'Avenir Social, qui compte plus de quatre cents membres; enfin Gevrolais-Ferret, Arcueil-Cachan, Courbevoie, possèdent chacune également une Société coopérative dans un état de prospérité.

Qu'il y a loin de cette heureuse situation, et du mouvement qui porte tous les ouvriers vers la coopération, à l'échec presque universel qui termina les premiers essais de l'association!

Faut-il maintenant tirer une conclusion des faits prospères que nous venons de citer? Doit-on pousser la classe ouvrière vers les sociétés coopératives de consommation? Notre réponse est dictée par les conditions indispensables au succès d'une société de ce genre. La société est bonne en elle-même, elle exige de grandes qualités de la part des gérants, de l'économie, de la prévoyance de la part des ouvriers. Toutes les fois qu'un ensemble d'ouvriers se rencontreront dans d'aussi heureuses conditions, qu'ils n'hésitent point: La Société de consommation affermira leurs qualités et leur préparera des réserves d'argent suffisantes.

Mais, à notre avis, il y aurait un danger à conseiller systématiquement aux ouvriers d'instituer des associations coopératives. Il ne faut point seulement qu'une association soit bonne et utile pour se croire autorisé à la conseiller, il faut encore et surtout que les hommes qui la formeront soient capables d'en comprendre la bonté et d'en tirer les avantages qu'elle renferme. Sans cette condition, qui donne la prospérité, l'ouvrier prendrait en dégoût la Société de consommation, il porterait jusque dans l'âme de ses meilleurs compagnons le découragement, et éloignerait ainsi de la classe ouvrière la forme d'association la plus heureuse peut-être.

MORT DE L. F. GENERES.—Nous avons été péniblement surpris d'apprendre que notre estimable concitoyen L. F. Generès, qui devait s'embarquer le 23 octobre avec sa famille pour revenir à la Nouvelle Orléans, avait dû rester au Hâvre à cause de l'état précaire de sa santé et qu'il avait succombé dans cette ville le 28 octobre, à la maladie d'intestins dont il souffrait depuis plusieurs années.

Il était allé en France pour consulter les sommités de la science et, après avoir pris les eaux de Plombière, il avait éprouvé une amélioration momentanée qui avait donné à sa famille et à ses amis de ne pas voir leur malheur prochain. Mr. Generès était honorablement connu dans le monde financier et il était directeur de plusieurs corporations. C'était un homme bienveillant et libéral et sa perte sera sincèrement regrettée par tous ceux qui le connaissaient.

MORT D'UN FRANÇAIS DANS L'ALABAMA.—Une lettre du 25 octobre publiée dans le *Montgomery Advertiser*, relate que le 21 un français nommé Guillaume Romes, qui était venu à pied de Beaufort, Caroline du Sud, où il avait accompagné une troupe mexicaine "la famille Moncays" est mort d'épuisement ou de maladie près de Cusseta, Alabama. Il a dit qu'il avait un frère tailleur à Montgomery et qu'il allait rejoindre sa femme et ses deux enfants à Pensacola. Ses parents, dit la lettre, peuvent écrire à T. H. Wheat, maître de poste à Cusseta, Alabama, où Romes a été enterré.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ ET LA PRESSE AMÉRICAINE.—Le projet de la commission franco-américaine de Paris ne paraît pas exciter un grand enthousiasme dans la presse américaine, nous regrettons de le constater. La plupart des journaux le mentionnent froidement; d'autres y voient matière à plaisanterie. Enfin, voici le *Courier-Journal*, de Louisville, qui voit dans le projet un but qu'il n'a pas certainement, celui de rappeler un service rendu.

Le monument, dit-il, que certains Français et Américains enthousiastes proposent d'ériger sur la rive de Long Island, en commémoration de la générosité française pendant la guerre de la révolution, est etc.... Il semble qu'il serait plus dans la convenance des choses que des Américains seuls élevassent un monument en mémoire de l'appui et de l'encouragement qui ont été donnés à ce pays dans les jours sombres de son histoire; mais, alors, si l'entreprise est laissée aux Américains, le monument ne sera jamais fini s'il est commencé.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La représentation offerte au bénéfice de Baker et Farron a eu lieu hier soir, en dépit du mauvais temps, devant un grand concours de personnes. Nous rappelons que la matinée d'aujourd'hui est la dernière de "Conrad et Lizette, et que, demain, il sera représenté une pièce nouvelle "Heinrich et Hattie," pièce qui, nous affirme-t-on, est montée de façon à remplacer avantageusement "Conrad et Lizette."

N'OUBLIEZ PAS, qu'au Magasin Bleu, coin Orléans et Claiborne, l'on se chausse à bien meilleur marché que dans tout autre établissement.

LA TARE DU SUCRE.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse Ste-Marie.

Afin de régler la question de la tare du sucre, d'une manière équitable, sur le marché de la Nouvelle-Orléans, les planteurs de la paroisse Ste-Marie ont décidé qu'ils pèseront leurs boucauts honnêtement, et qu'ils marqueront lisiblement le poids et ajouteront cinq livres additionnelles pour le cotage, excepté pour les sucres au centrifuge. Ils demandent, en retour, que l'acheteur paie le poids réel, moins la tare; qu'il ne soit pas fait de diminution pour les livres fractionnelles ni celle de cinq livres pour "beamage"; qu'on prenne la mesure une réelle de la mélasse en baril. Tout le monde y trouvera son compte. Le produit du planteur sera payé et l'acheteur aura ce qu'il achète.

Les soussignés, ne voient pas pourquoi l'on ferait de distinction au préjudice du planteur sucrier, sous le rapport du "beamage" et du nombre de livres fractionnelles, tandis que le poids et la mesure réels des autres articles sont accordés.

La question de tare a été si complètement disputée et, dans beaucoup de cas, si désavantageusement pour le planteur, qu'il est temps que ces derniers forment une société pour se protéger.

E. S. TILLEN,
G. W. ANDERSON,
W. P. KEMPER,
THOS. J. FOSTER,
J. G. PACKERSON,
WALKER & THOMPSON.

TAXES D'ÉTAT.—C'est aujourd'hui le dernier jour pour le paiement de ces taxes d'Etat sans frais. Les contribuables du Second District sont prévenus par un avis inséré plus loin que le bureau de collection des taxes d'Etat de ce district, rue du Canal 201, sera ouvert jusqu'à 8 heures du soir.

BAL PARÉ.—Un grand bal paré aura lieu ce soir, à la salle Jackson, rue des Champs-Elysées, sous les auspices de la Société de Bienfaisance de St. Maurice, au profit de sa caisse. Les préparatifs de ce bal ayant été confiés à un comité de messieurs actifs et bien connus, nous croyons pouvoir annoncer une fête charmante.

UNE PORTE DE MEUBLES.—On sait que dans les foires on trouve ordinairement toutes sortes de marchandises à bas prix. Nous pouvons en dire autant des meubles offerts en vente par Mr J. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido. Il a fait en cet endroit une véritable exposition dont toutes les pièces, quand vous en demandez le prix, vous surprennent par le bon marché. Et cependant, les meubles de Mr Hubbard sont très beaux

Achetez vos chapeaux d'enfants au Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis.

—La célébration d'un autre centenaire est annoncée à Florence: un comité s'est formé et a tenu une réunion pour la célébration de Cristofori, l'inventeur du piano-forte, dit la *Gazetta d'Italia* du 8 octobre. Les fêtes pour le nouveau centenaire auront lieu à Florence au mois de mai prochain. Il y aura trois grands concerts auxquels, dit-on, prendra part le célèbre Listz.

—Au restaurant. Dans un cabinet. Un monsieur et une dame arrivent.

LE GARÇON, avec un perfide empressement.—Monsieur prend-il des huîtres?.. Nous avons des cailles, des perdreaux, des faisans.... Comme vin? Du moet frappé!

LE MONSIEUR, tranquillement.—Mon ami, n'essayez pas de forcer la carte.... Madame est ma femme.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ceux-ci, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Organisation d'un club démocratique de couleur.

Il y a trois soirs un certain nombre d'hommes de couleur ont voulu se réunir à la salle de l'Exposition pour organiser un club démocratique, mais ils en ont été empêchés par une cinquantaine de voyous africains, prétendant appartenir à la clique de Pinchback.

Comme les hommes de couleur démocrates n'étaient pas en force et qu'ils avaient négligé d'inviter des citoyens blancs à assister à leur assemblée, ils ont dû se retirer devant les menaces et les insultes des Pinchbackistes.

On crie pourtant à l'intimidation de la part des blancs!

Le *Republican*, en faisant quelques commentaires sur cette ignoble affaire, évite avec soin de parler des hommes à gages de Pinchback et d'autres politiqueurs radicaux de la même espèce, et se réjouit fort de ce qu'il appelle une tentative manquée, un fiasco, etc.

L'organe officiel ajoute: "Ceux qui auraient pu s'étonner de ne pas trouver dans cette assemblée le fameux président de couleur, Alexander, peuvent aller voir ce personnage à la prison de paroisse, où il est en ce moment, pour avoir emprunté forcément de l'argent à son prochain."

Cette remarque était de fort mauvais goût, en admettant même que ce que le *Republican* affirme être la vérité ne soit pas exactement le contraire, mais nous ne devons pas trop exiger de l'organe officiel. Comme la plus belle fille du monde, il ne peut donner que ce qu'il a.

Cependant, cette allusion à Alexander mérite d'être relevée, pour rendre justice à ceux des hommes de couleur qui sont assez sensés pour savoir discerner entre le bien et le mal,—l'honnêteté et la corruption,—et pour savoir choisir, entre le parti démocratique et le parti radical, celui qui semble leur offrir le plus de garanties sérieuses.

Le *Republican* déclare qu'Alexander, vice-président d'un club démocratique de couleur, est un fripon; cela est ou n'est pas vrai;—la n'est pas la question; mais ce journal, riche des dépouilles de notre population, grâce à une loi odieuse, paraît insinuer que tous les hommes de couleur, qui ont abandonné le parti de la honte et du pillage;—c'est à-dire le parti radical de la Louisiane,—sont également des fripons par ce simple fait.

Cela est un peu trop fort, et nous prétendons réduire le *Republican* au silence par cette simple proposition. A savoir:

Que ce journal nous indique un seul des nombreux chefs du parti radical,—nous disons un *seul*, remarquez bien, et nous le prendrons pour commissaire de notre—il ne soit pas digne d'aller remplacer Alexander à la prison de paroisse,—s'il y avait une justice dans cet Etat,—et nous nous engageons, comme témoignage de notre défiance, à proclamer, au son de la trompe, que le *Republican* a droit au prix Monthyon, destiné au couronnement de la vertu. Il n'y a pas, cependant, de quoi se contenter d'user un nom en l'air; il faut établir des faits et fournir des preuves, et nous sommes convaincu que l'organe du radicalisme reculera devant une tâche impossible à remplir.

On ne trouve pas comme cela un merle blanc au milieu de corbeaux avides à la curée!

Le club démocratique de couleur a fait une tentative de réorganisation qui a échoué, par les raisons que nous avons déjà données, mais la prochaine fois qu'il manifestera son intention de se réunir, les voyous radicaux, noirs et blancs, se tiendront à distance respectueuse; car les démocrates de couleur, s'ils étaient molestés, obtiendraient cette fois aide et protection de leurs concitoyens blancs, et les voyous,—qu'ils soient noirs ou blancs,—n'aimant pas généralement le contact d'une canne sur leurs épaules.

Une grave accusation.

Nous avons dit que mardi dernier W. F. Dunham avait été arrêté sur un affidavit de l'assistant avocat général Dibble, accusé d'émettre de faux certificats pour la libération de terrains saisis par l'Etat pour non paiement de taxes.

Nous apprenons que Mr James Wood, un facteur de *rir* généralement connu, a été arrêté également, accusé de complicité dans cette affaire de faux.

Nous souhaitons pour lui que son innocence soit démontrée.

La question de la révolte à bord du navire américain Virginia.

Les acteurs du drame qui s'est passé en mer, à bord du navire américain Virginia, le contre-maître Cummings, le second Green et le capitaine Barker, ont comparu tous les trois devant le commissaire des Etats-Unis Craig, le premier, accusé d'avoir provoqué une révolte de la part des matelots, et les deux autres d'avoir battu et blessé Cummings.

L'affaire est très compliquée; car d'après les témoignages, qui sont trop longs pour être publiés, il nous semble que tout le monde a raison et tout le monde a tort. Il y a beaucoup de contradictions flagrantes, et nous croyons qu'il faudra se prononcer sur la question de véracité entre les différents témoins.

Le commissaire Craig, qui n'est pas un Salomon, a renvoyé toute l'affaire devant la Cour de District des Etats-Unis.

Autres concussionnaires radicaux.

La paroisse Carroll ne reste pas en arrière et produit aussi des phénomènes financiers. Nous apprenons que le grand jury de cette paroisse radicale a décrété la mise en accusation, pour détournement de fonds, du sieur Robert Anderson, ex-collecteur de taxes, du sieur Nash, président du jury de police, et de W. W. Benham, trésorier du jury de police.

Ce dernier est le frère du fameux George C. Benham, qui est dramatiquement accusé de détournement de fonds et d'abus de confiance.

On peut dire des Benham que ce sont des frères Siamois, ou, ce sens, qu'ils marchent ensemble et agissent de concert.

Braves gens que ces Benham, et dire que presque tous les radicaux de la Louisiane leur ressemblent!

Cour Criminelle Supérieure.

Dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre Louis Gilbert, accusé du meurtre d'un homme de couleur, ainsi que nous l'avons relaté dans notre numéro d'hier matin, le jury a rendu un verdict, déclarant l'accusé pas coupable.

Le procès de Louis J. Lôche, accusé du meurtre de Joseph W. Miller, le 27 avril dernier, rue Espagne, entre les rues Bons Enfants et Amour, a été commencé hier.

La police va toucher ses arriérés.

L'injonction de M. Ogleby, l'agent fiscal, contre le Bureau de la police métropolitaine ayant été levée, Mr. Pilsbury, administrateur du département des finances de la ville, a versé entre les mains de l'agent fiscal, pour le compte de la police, $15,363.31 de la taxe spéciale de 1874, montant total de cette taxe pour les années 1874 et 1875 n'a pas encore été payé.

Nominations de Mr. Oscar Arroyo.

Nous apprenons avec plaisir que Mr. Oscar Arroyo a été choisi comme commis-greffier (ou chef de clerk) de la Sixième Cour de District, juge Saucier.

C'est un heureux choix sous tous les rapports, car on n'aurait pu trouver personne de plus capable et de plus consciencieux que notre brave ami.

Les louisianais, qui sont dignes de ce nom, n'oublieront jamais les services que Mr. Arroyo a essayé de rendre au pays, lorsqu'étant seul membre du Bureau des retours il a combattu de tout son pouvoir les fraudes et les infamies qui ont été commises par ces quatre indignes collègues.

Deux autres arrêts de mort.

On dit que le gouverneur Kellogg va signer également l'arrêt de mort de Bill Williams, alias William Davis, alias Whiskey Bill, convaincu du meurtre d'Alex White, le 19 avril dernier, et l'arrêt de J. R. Fenderson, convaincu du meurtre de la femme Alice Johnson, il y a quelques mois.

Le gouverneur *de facto* a déjà désigné le troisième vendredi du mois de novembre prochain comme la date de l'exécution de quatre condamnés.

On pense que les six criminels seront exécutés le même jour dans les trois différentes paroisses, Orléans, Ouachita et une autre.

Il y a deux condamnés par paroisse. Et Alex. Newton, qu'en fait-on?

Quatrième tentative de suicide.

Nous sommes fatigué de raconter les tentatives de suicide de Louise Tricou, couleur. Cette brave femme a essayé hier, pour la quatrième fois depuis un mois, de passer de vie à trépas, sans autre résultat que de prendre un bain froid dans le vieux Bassin.

Son mari a fait le chien de Terre Neuve et l'a repêchée.

On est toujours ridicule quand on prétend vouloir se tuer et qu'on se manque. Nous espérons donc que nous n'aurons jamais l'occasion de relater les détails émouvants de la cinquième tentative de suicide de Louise Tricou,—mais il nous semble que l'on ferait bien de l'enfermer pour quelque temps à l'asile des aliénés.

—Hier est mort, dans une misérable chambre garnie de la rue Sainte-Marguerite à Paris, le fils d'un supplicié, le fils du fameux assassin François Gaillard, dit Lacenaire.

Ce malheureux, que la honte de la mort de son père avait poursuivi toute sa vie, avait été tour à tour saltimbanque, mousse, domestique, chercheur d'or en Californie, soldat confédéré pendant la guerre des Etats-Unis, et enfin chiffonnier.

COMMERCE DES ÉTATS-UNIS AVEC LE SUD-AMÉRIQUE.—Le commerce des Etats-Unis avec les Antilles, le Mexique et le Brésil pour l'année finissant le 30 juin 1875, est représenté par les chiffres suivants:

	Importations.	Exportations domestiques.	Exportations Etrangères.
Brésil	$4,032,016		$7,372,[illegible]
Antilles Anglaises	4,614,891		7,754,[illegible]
Cuba et Porto Rico	73,675,639		24,420,[illegible]
Autres Antilles	4,184,784		2,848,[illegible]
Mexique	11,854,963		5,781,[illegible]
Total	$93,121,309		$48,177,[illegible]

LE JOLI PIED est l'ornement le plus complet de la femme, mais il faut qu'il soit bien chaussé. La clientèle du Magasin Bleu est remarquable sous ce rapport-là.

Chapeaux du dernier genre pour enfants à bon marché au Robt. E. Lee.

UNE LETTRE DE MR COCHIN.—Entre l'*Union* et le *Figaro*, entre M. Louis Veuillot et M. Saint-Genest, recrudescence de polémique à propos d'un article que M. Saint-Genest a consacré au livre de M. de Pâlloux sur Augustin Cochin, mort préfet de Versailles. Rien à relever dans cette controverse, où les personnalités abondent, si ce n'est une lettre que M. Aug. Cochin, sur son lit de mort adressait à M. Thiers, président de la république:

Mon cher président,

Je serais mort à votre service sans me plaindre, parce que j'aime mon pays, et que j'aurais aimé à partager jusqu'à la fin l'acte de dévouement qui couronne votre illustre carrière. Cependant j'aurais tort de ne pas vous faire voir toute la vérité, telle que l'approche de la mort me la fait voir. Vous pouvez la recevoir de moi, sachant que je n'ai jamais donné mon âme à aucun parti, ni républicain ni monarchique, mais seulement à Jésus-Christ, dans lequel votre puissant esprit finira par voir le vrai Dieu vivant sur la terre par un décret sublime pour y déposer un germe perpétuel d'ordre intellectuel et de régénération morale. Cela est la vérité éternelle, mais voici la vérité du moment telle que je la vois.

Vous êtes encore assez fort, assez puissant, assez écouté dans le pays et dans l'Europe pour pouvoir disposer des destinées de la France et pour pouvoir lancer ce beau navire dans le courant de la République ou de la Monarchie, pendant bien des années, par un simple mouvement de votre main. Si vous le faites, vous aurez une grande place devant Dieu, qui vous aura choisi comme instrument, et dans l'histoire, qui n'aura jamais vu un héros, sans épée, changeant, le jour de son avènement par la simple royauté de son esprit.

Mais il faut se hâter et ne pas se tromper; il serait plus viril de fonder la République. *Mais vous ne pouvez pas poursuivre une morte*; la République a été assassinée par ses enfants, l'odieux 1793, l'imbécile 1848; 1870 l'a emportée au tombeau. Elle n'a pas, cependant, de quoi se contenter de citer un nom en l'air; il faut établir des faits et fournir des preuves, et nous sommes convaincu que l'organe du radicalisme reculera devant une tâche impossible à remplir.

On ne trouve pas comme cela un merle blanc au milieu de corbeaux avides à la curée!

Le club démocratique de couleur a fait une tentative de réorganisation qui a échoué, par les raisons que nous avons déjà données, mais la prochaine fois qu'il manifestera son intention de se réunir, les voyous radicaux, noirs et blancs, se tiendront à distance respectueuse; car les démocrates de couleur, s'ils étaient molestés, obtiendraient cette fois aide et protection de leurs concitoyens blancs, et les voyous,—qu'ils soient noirs ou blancs,—n'aimant pas généralement le contact d'une canne sur leurs épaules.

Une grave accusation.

Nous avons dit que mardi dernier W. F. Dunham avait été arrêté sur un affidavit de l'assistant avocat général Dibble, accusé d'émettre de faux certificats pour la libération de terrains saisis par l'Etat pour non paiement de taxes.

Nous apprenons que Mr James Wood, un facteur de *rir* généralement connu, a été arrêté également, accusé de complicité dans cette affaire de faux.

Nous souhaitons pour lui que son innocence soit démontrée.

La question de la révolte à bord du navire américain Virginia.

Les acteurs du drame qui s'est passé en mer, à bord du navire américain Virginia, le contre-maître Cummings, le second Green et le capitaine Barker, ont comparu tous les trois devant le commissaire des Etats-Unis Craig, le premier, accusé d'avoir provoqué une révolte de la part des matelots, et les deux autres d'avoir battu et blessé Cummings.

L'affaire est très compliquée; car d'après les témoignages, qui sont trop longs pour être publiés, il nous semble que tout le monde a raison et tout le monde a tort. Il y a beaucoup de contradictions flagrantes, et nous croyons qu'il faudra se prononcer sur la question de véracité entre les différents témoins.

Le commissaire Craig, qui n'est pas un Salomon, a renvoyé toute l'affaire devant la Cour de District des Etats-Unis.

Autres concussionnaires radicaux.

La paroisse Carroll ne reste pas en arrière et produit aussi des phénomènes financiers. Nous apprenons que le grand jury de cette paroisse radicale a décrété la mise en accusation, pour détournement de fonds, du sieur Robert Anderson, ex-collecteur de taxes, du sieur Nash, président du jury de police, et de W. W. Benham, trésorier du jury de police.

Ce dernier est le frère du fameux George C. Benham, qui est dramatiquement accusé de détournement de fonds et d'abus de confiance.

On peut dire des Benham que ce sont des frères Siamois, ou, ce sens, qu'ils marchent ensemble et agissent de concert.

Braves gens que ces Benham, et dire que presque tous les radicaux de la Louisiane leur ressemblent!

Cour Criminelle Supérieure.

Dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre Louis Gilbert, accusé du meurtre d'un homme de couleur, ainsi que nous l'avons relaté dans notre numéro d'hier matin, le jury a rendu un verdict, déclarant l'accusé pas coupable.

Le procès de Louis J. Lôche, accusé du meurtre de Joseph W. Miller, le 27 avril dernier, rue Espagne, entre les rues Bons Enfants et Amour, a été commencé hier.

La police va toucher ses arriérés.

L'injonction de M. Ogleby, l'agent fiscal, contre le Bureau de la police métropolitaine ayant été levée, Mr. Pilsbury, administrateur du département des finances de la ville, a versé entre les mains de l'agent fiscal, pour le compte de la police, $15,363.31 de la taxe spéciale de 1874, montant total de cette taxe pour les années 1874 et 1875 n'a pas encore été payé.

Nominations de Mr. Oscar Arroyo.

Nous apprenons avec plaisir que Mr. Oscar Arroyo a été choisi comme commis-greffier (ou chef de clerk) de la Sixième Cour de District, juge Saucier.

C'est un heureux choix sous tous les rapports, car on n'aurait pu trouver personne de plus capable et de plus consciencieux que notre brave ami.

Les louisianais, qui sont dignes de ce nom, n'oublieront jamais les services que Mr. Arroyo a essayé de rendre au pays, lorsqu'étant seul membre du Bureau des retours il a combattu de tout son pouvoir les fraudes et les infamies qui ont été commises par ces quatre indignes collègues.

Deux autres arrêts de mort.

On dit que le gouverneur Kellogg va signer également l'arrêt de mort de Bill Williams, alias William Davis, alias Whiskey Bill, convaincu du meurtre d'Alex White, le 19 avril dernier, et l'arrêt de J. R. Fenderson, convaincu du meurtre de la femme Alice Johnson, il y a quelques mois.

Le gouverneur *de facto* a déjà désigné le troisième vendredi du mois de novembre prochain comme la date de l'exécution de quatre condamnés.

On pense que les six criminels seront exécutés le même jour dans les trois différentes paroisses, Orléans, Ouachita et une autre.

Il y a deux condamnés par paroisse. Et Alex. Newton, qu'en fait-on?

Quatrième tentative de suicide.

Nous sommes fatigué de raconter les tentatives de suicide de Louise Tricou, couleur. Cette brave femme a essayé hier, pour la quatrième fois depuis un mois, de passer de vie à trépas, sans autre résultat que de prendre un bain froid dans le vieux Bassin.

Son mari a fait le chien de Terre Neuve et l'a repêchée.

On est toujours ridicule quand on prétend vouloir se tuer et qu'on se manque. Nous espérons donc que nous n'aurons jamais l'occasion de relater les détails émouvants de la cinquième tentative de suicide de Louise Tricou,—mais il nous semble que l'on ferait bien de l'enfermer pour quelque temps à l'asile des aliénés.

—Hier est mort, dans une misérable chambre garnie de la rue Sainte-Marguerite à Paris, le fils d'un supplicié, le fils du fameux assassin François Gaillard, dit Lacenaire.

Ce malheureux, que la honte de la mort de son père avait poursuivi toute sa vie, avait été tour à tour saltimbanque, mousse, domestique, chercheur d'or en Californie, soldat confédéré pendant la guerre des Etats-Unis, et enfin chiffonnier.

—43—

Comment faire pour dompter la persécutrice de l'estomac.—Si l'homme du genre humain avait la permission d'exécuter sa diabolique ingéniosité dans l'invention d'une nouvelle maladie, il pourrait difficilement en trouver une plus digne de son génie que la dyspepsie. Celui qui en est attaqué éprouve des symptômes semblables à ceux de presque toute maladie connue, et il est souvent plongé dans la monomanie par ces manifestations diverses et inquiétantes. Une hallucination favorite, bien qu'absurde, de la victime d'une indigestion chronique est qu'elle a une maladie du cœur. La dyspepsie a été souvent déclarée incurable, mais l'expérience a montré que les "Rostetter's Stomach Bitters" en auront la fin, et la fin aussi de la constipation et du dérangement bilieux qui l'accompagnent ordinairement. Les maux de reins et les douleurs rhumatiques supposées se font sentir fréquemment avec la dyspepsie, mais ils disparaissent aussi sous l'action de ce correctif inappréciable.

Décédé au Hâvre, le 28 octobre 1875, LOUIS FLORVAL GENÈRES, né à Alexandria, Virginie, résidant à la Nlle-Orléans depuis 47 ans.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré en mémoire du capitaine PIERRE RAULT, samedi, le 30 octobre à 8 heures et demie du matin, à la cathédrale St. Louis. Les amis et connaissances du défunt sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de la famille Huet.
27 oct—2t.

Sociedad Union Espanola de Beneficencia. Mutua.—Los miembros que componen esta sociedad se servirán reunirse en el local "Logia Perseverancia" situada Dumaine y San Claude, el Lunes 1º de Noviembre del año de 1875 de 10 á las 12, de la tarde, para asistir á la conmemoracion de los socios difuntos, según lo dispuesto en Asamblea General celebrada el dia 3 de Octubre 1875.

Se ha á una colecta á beneficio de los huérfanos del Sra Distrito.

Se requiere la asistor puntualidad.

Por orden del presidente,
JOSÉ MUNZ, VICENTE PLANELLAS,
Secretario. 29oct—2t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—La société fera le jour de la Toussaint, une quête au profit de l'Asile des Orphelins du Troisième District au sieur ministère St Louis et au Cimetière St-Vincent de Paul.

La Direction fait un appel à toutes les personnes charitables qui voudraient venir en aide à ces continuelles infortunes.

Par ordre du Président,
JH. GIROD,
L. BISHOP, Secrétaire. 28oct—3t.

Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, Troisième District. No 2 rue du Canal.—Les contribuables sont informés que ce bureau sera ouvert de 8 heures à 4 heures 1/2 aujourd'hui Vendredi, et demain Samedi, afin de leur permettre de venir régler les taxes d'Etat qui sont en retard, et éviter les pénalités prescrites par la loi, en cas de non paiement.

F. E. DUMAS,
Collecteur des taxes d'Etat,
Troisième District.
29oct—2t

Société de St-Maurice. Règlement des courses.—Le règlement final des courses pour le bal, que doit donner cette société, samedi 30 octobre, se fera, SANS FAUTE, à la salle du Stonewall Jackson, Champs-Elysées, entre les mains du comité nommé à cet effet par la société, dès 8 heures du soir ce jourd'hui.
27oct—4t.

Avis Important.

Collecteur des Taxes d'Etat, Second District.
No 2 rue du Canal.

LES contribuables sont informés que ce bureau restera ouvert, aujourd'hui Samedi 30 Octobre, jusqu'à huit heures P. M. afin de leur permettre de venir régler les Taxes d'Etat, qui seront en retard, et éviter les pénalités prescrites par la loi en cas de non paiement.
30 oct—1t. E. F. JOUBERT, Collecteur.

Souliers! BON MARCHE! Souliers! BON MARCHE!!
AU
MAGASIN BLEU
Coin Orléans et Claiborne.
30oct—2t.

Avis Important!

DIMANCHE, veille de la Toussaint, le
MAGASIN BLEU
sera ouvert toute la journée.
30oct—2t

Au Public.

OUVERTURE de soir, d'un saloon d'huîtres et d'une Barre à 5 heures P. M. "The Morning Star" coin Bienville et Bourbon. Il y sera servi un bon choix de